

Les équipements de protection individuelle

Objectifs

À la fin de la session, les participants :

- comprendront comment les équipements de protection individuelle s'intègrent dans une stratégie de prévention complète ;
- reconnaîtront les équipements utilisés dans le secteur automobile ;
- sauront comment utiliser et entretenir ces équipements.

Plan de la session

- **La législation**
 - Les exigences légales
 - L'affichage de l'obligation du port de protection personnelle
 - Le principe de prévention vs la protection individuelle
- **Les protecteurs oculaires et faciaux (lunettes et écrans)**
(même plan pour toutes les sections ; seules les différences sont identifiées)
 - L'obligation et la recommandation d'Auto Prévention
 - Les lunettes : le choix et l'entretien
 - Les écrans faciaux : où les utiliser, le choix et l'entretien
- **Les chaussures**
 - Les critères de sélection : la semelle, l'imperméabilité...
- **Les gants**
 - ... contre les solvants (les gants de nitrile)
 - ... contre les produits corrosifs
 - ... contre les agresseurs physiques
- **La protection auditive**
 - Bouchons ou coquilles ? Choix, ajustement et entretien
- **La protection respiratoire**
 - Le type de protection selon la nature des risques : masques à poussières, masques à cartouche, masque à adduction d'air
 - les critères de sélection
- **La protection des autres parties du corps**
 - Casque, tablier, combinaison, survêtement, protection respiratoire... selon la nature du risque
- **Le harnais de sécurité**
 - Quand est-il obligatoire ?
 - Comment le choisir et l'ajuster

Besoins matériels

- Salle de formation adéquate :
 - chaise et table pour tous les participants
 - écran ou mur pâle dégagé et prises de courant pour projection audiovisuelle (le formateur fournit l'ordinateur et le projecteur)



Durée de la session : 1 h

Niveau

- Conférence : sensibilisation
- Formation de base
connaissances à la portée de tous
- Session organisationnelle
gestion de la santé et de la sécurité
- Session « expert » : spécialisée

Obligation légale ?

- Oui
- Non

Secteur d'activités

- Carrosserie
- Mécanique
- Mécanique de véhicules lourds
- Entreposage
- Vente et distribution de pièces
(remplissage de batteries, préparation de peinture, etc.)

Clientèle

- Employeurs – propriétaires, gestionnaires, directeurs de service...
- Travailleurs
- Personnes clés en prévention
membres du comité santé et sécurité
gestionnaires en santé et en sécurité
représentants à la prévention
autres personnes en prévention